



## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PARENTS D'ELEVES

### FCPE du GARD

2, impasse Jean Macé – 30000 NIMES

07 68 27 32 13

contact@fcpe30.fr

### Déclaration liminaire - CDEN 14/04/2026

Monsieur le Préfet,

Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Aujourd'hui, les représentants des parents d'élèves FCPE refusent de se contenter d'un simple constat. Nous sommes ici pour dire clairement notre opposition à la carte scolaire présentée et aux fermetures de classes envisagées dans notre département.

Car, Monsieur le Directeur Académique, derrière vos tableaux, vos ratios et votre logique comptable, il y a une réalité que nous vivons au quotidien et que vous ne pouvez plus ignorer.

À Aimargues, l'école Fanfonne Guillierme,

À Alès, l'école de la Montée de Silhol,

À Bagnols-sur-Cèze, l'école Jules Ferry,

À Nîmes, les écoles de la Cigale, Prosper Mérimée, George Bruguier et Jean Macé,

Aux Salles-du-Gardon, l'école Paul Langevin,

A Tornac, l'école maternelle,

Pour ne citer que ces écoles.

Partout, la même logique brutale : supprimer des classes là où les besoins sont pourtant bien réels.

Nous vous le disons sans détour, Mesdames et Messieurs Membres du CDEN : ces décisions sont inacceptables.

Inacceptables parce qu'elles vont conduire à des classes surchargées, rendant illusoire toute pédagogie différenciée pour les élèves.

Inacceptables parce qu'elles pénalisent en premier lieu les élèves les plus fragiles, ceux qui ont justement besoin de plus d'attention, pas de moins.

Inacceptables parce qu'elles mettent en difficulté les équipes éducatives déjà sous tension.

Inacceptables enfin parce qu'elles tournent le dos aux engagements affichés en matière d'inclusion et de réussite de tous.

Nous sommes bien loin aujourd'hui de la fameuse « égalité des chances » voulue dans la loi de 2005.

Dans ces écoles, les réalités sociales et territoriales sont connues. Les besoins sont identifiés. Les équipes sont engagées.

Et pourtant, vous choisissez de retirer des moyens.

Ce choix est un choix politique. Et nous le contestons.

Une communauté éducative fragilisée par le manque de moyens ne peut assurer pleinement sa mission pour une école qui écoute, qui accompagne et qui respecte.

Nous refusons que l'école publique soit pilotée uniquement par des logiques comptables, où une baisse ponctuelle d'effectifs servirait de prétexte à des fermetures sans vision à long terme. Les fluctuations démographiques existent, mais les conséquences de vos décisions, elles, sont durables sur la scolarité de ces élèves.

Fermer une classe aujourd'hui, c'est dégrader les conditions d'apprentissage pour plusieurs années.

C'est fragiliser des écoles, des quartiers, des communes entières.

Nous vous alertons également sur les conséquences humaines : incompréhension des familles, perte de confiance dans l'institution, sentiment d'abandon dans des territoires qui n'ont pas besoin de cela.

Les parents d'élèves ne sont pas dupes. Ils voient bien que l'école publique est mise sous tension, année après année, et que ces choix amènent à un nivellement vers le bas, alors que la logique voudrait, au contraire, que l'école publique soutienne les élèves et les accompagne vers la réussite et leur vie d'adulte.

Alors aujourd'hui, nous vous demandons des actes avec des priorités réelles et dotées de moyens, et non de simples déclarations d'intention.

Nous exigeons le maintien des classes dans toutes les écoles concernées.

Transformons ces baisses d'effectifs en opportunité, des opportunités pour chaque élève de bénéficier des conditions d'apprentissage dignes de ce nom.

Nous exigeons une politique éducative qui parte des besoins réels des élèves et non d'objectifs de gestion.

Nous exigeons enfin le respect des territoires et des familles.

Garantir l'égalité des chances, c'est aussi garantir l'égalité des droits pour les élèves : le droit d'apprendre dans de bonnes conditions, le droit d'être accompagné, le droit d'espérer et de réussir.

L'École publique n'est pas une variable d'ajustement. C'est un pilier de la République.

Et nous, parents d'élèves, continuerons à nous mobiliser, comme nous pouvons l'entendre en ce moment même, avec détermination, pour la défendre.

Nous vous remercions pour votre attention.

Pour la FCPE du Gard

Sabrina GIRAULT